

NE PAS METTRE EN MARCHÉ SANS AUTORISATION DU PROFESSEUR !



RISQUES POTENTIELS

- Risque de coupures des mains et des doigts par l'outil.
- Risque de rejet des pièces vers l'arrière.
- Risque de projection de copeaux ou de morceaux de bois.



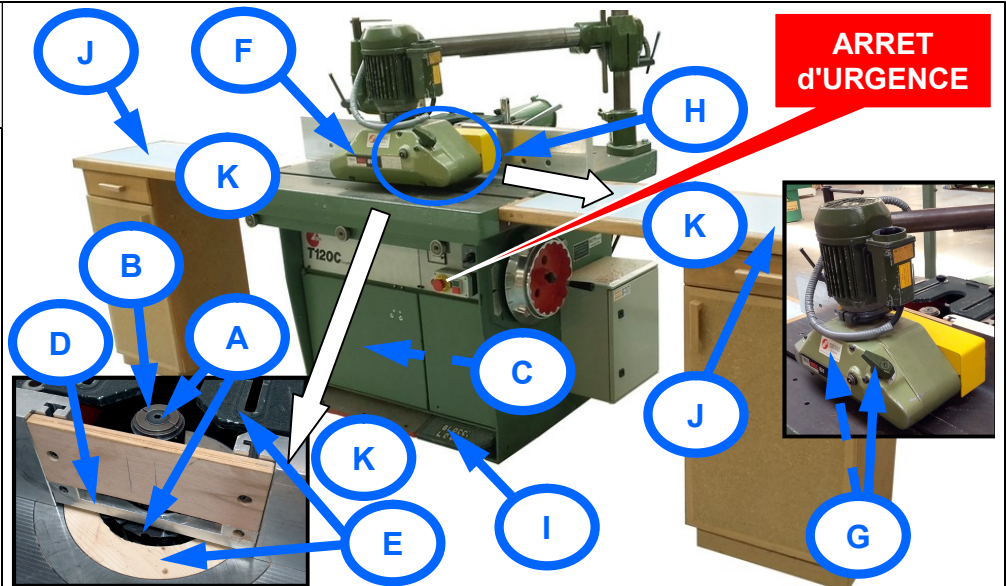
LIMITES D'UTILISATION COURANTE

- Avant toute intervention sur la machine appuyer sur l'interrupteur "coup de poing".
- Utiliser obligatoirement l'entraîneur ou le serre-pièce pour usiner (sauf lors d'usinages avec le guide à lunette ou un montage d'usinage).
- Usiner les pièces d'une longueur inférieure à 200 mm ou de faible section avec le serre-pièce.
 - Usiner obligatoirement avec l'entraîneur si la mention "MAN" n'est pas indiquée sur l'outil.
 - Utiliser obligatoirement les butées anti-rejet lors d'usinages arrêtés.
- Ne pas effectuer d'usinage en avalant ou ne jamais ramener en arrière une pièce engagée.
 - Ne pas effectuer de réglage quand l'arbre est en rotation.
- Une seule et même personne démarre la machine et effectue les usinages.

PROTECTIONS COLLECTIVES

Maintenir le poste et ses abords propres et rangés après usinage.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES OBLIGATOIRES :



CONSIGNES DE SECURITE

- Avant le démarrage, mettre l'aspiration en marche.
- Vérifier que tous les éléments réglables sont bloqués en position.
- S'assurer que la pièce est correctement mise en position avant son usinage.
- Avant d'usiner, vérifier que personne ne se trouve dans le prolongement de la pièce.

A/ Contrôler le serrage de l'outil et s'assurer de la bonne orientation des dents.

B/ Vérifier que l'outil est en bon état et qu'il tourne librement.

C/ Régler la position des courroies afin d'avoir une fréquence de rotation appropriée.

D/ Assurer un guidage continu de la pièce ou régler les lumières entre le guide et l'outil.

E/ Réduire au maximum la lumière de la table et limiter l'accès à l'outil à l'aide d'un protecteur.

F/ Régler le dispositif d'entraînement ou de pression afin d'obtenir un maintien en position efficace.

G/ Régler ou adapter la vitesse d'amenage en fonction du matériau et du type d'usinage.

H/ Veiller à garder les mains hors de la zone dangereuse.

I/ Ne pas appuyer sur la pédale de blocage de l'arbre quand celui-ci est en rotation.

J/ Utiliser les rallonges de table réglées en hauteur pour l'usinage de pièces longues.

K/ Aménager le poste de travail tout en conservant les zones de travail dégagées.

REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine (ARRET D'URGENCE : interrupteur "coup de poing").

Prévenir le professeur.

Prévenir les pompiers (18) et l'infirmerie (120).



